

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Garantir la pratique du sport et les intérêts financiers de la ville : Une action de bon sens**

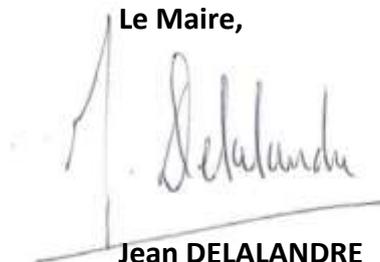
Le Maire de Duclair se réjouit que le syndicat intercommunal du collège de Duclair ait entendu la demande de la mairie et des associations.

Lors de sa séance du conseil municipal du 9 janvier 2015, la municipalité avait émis le souhait que le gymnase soit accessible pour l'ensemble des associations duclairaises utilisatrices. La municipalité s'engageait à financer l'ensemble des coûts de fonctionnement, ainsi que 55% des frais liés au gardiennage.

Pour le Maire, Jean DELALANDRE, il s'agissait là d'une solution de bon sens et d'intérêt général, au service des associations duclairaises, de leurs membres duclairais et des communes aux alentours.

S'agissant du rachat de l'ancien gymnase, dont le Maire regrette que le diagnostic amiante n'ait toujours pas été fourni par le syndicat du Collège, le Maire rappelle que la ville a fait une première proposition qui préserve les intérêts financiers de la commune sans dégrader la pratique du sport à Duclair. En effet, un gymnase flambant neuf (celui du nouveau collège) vient d'être inauguré dans la commune, gymnase dans lequel les associations locales pourront pratiquer leur sport comme dans tous les gymnases des collèges du Département en milieu rural.

**Le Maire,**



**Jean DELALANDRE**